

COMPTE RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 février 2020

Le vingt-un février de l'an deux mille vingt à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Dions s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présence de M. Le Maire Jean VERDALLE, dans le lieu habituel de ses séances.

Étaient présents :

Patrick CHABERT, Charles DESANLIS, Marceau FRICON, Nicole RAYMOND, Jacky SERODY,, Jean VERDALLE, Michael MICUCCI, Marc GIBERT, André VINCENT, Julien AUBONNET, Jérôme BOUCOIRAN, Sébastien ROUQUETTE.

Absents excusés : Bernard BOURDON, Joffrey VEDRINES.

Secrétaire de séance : Jacky SERODY.

DÉLIBÉRATIONS :

- **08/2020 : Tableau des emplois**

Considérant la nécessité de supprimer un emploi à 2/3 de temps suite à l'arrêt des activités périscolaires et à la mutation de l'employée concernée à Nîmes-métropole, il est proposé d'adopter un tableau d'emploi présentant un effectif de 5 personnes tous à temps complet.

UNANIMITÉ

- **09/2020 : Affectation des résultats du compte de gestion de l'exercice 2019**

Le maire présente le compte de gestion 2019 de la commune établi par M. Maury, Inspecteur divisionnaire des Finances Publiques du centre de St Chaptès. Il propose de voter le compte de gestion de la commune tel qu'il a été établi par le Trésor Public.

UNANIMITÉ

- **10/2020 : Affectation des résultats du compte administratif de l'exercice 2019**

Le Conseil Municipal, siégeant sous la présidence de Mme Nicole Raymond, 1ère adjointe, le maire s'étant retiré à 18h50, et après en avoir délibéré, affecte le résultat de la section de fonctionnement selon l'état joint, à savoir :

- Au compte 1068 excédent de fonctionnement capitalisé : 83 934.75
- Sur la ligne 002 excédent de résultat de fonctionnement reporté : 45 322,13€

UNANIMITÉ.

- **11/2020 : Budget primitif 2020**

Parce que le budget 2020 sera réalisé pour l'essentiel par une nouvelle équipe municipale, le maire propose au vote un budget primitif où ne sont affectées dans le détail que les dépenses et recettes obligatoires. Total : 1 076 371 ,26 €

UNANIMITÉ

- **12/2020 : Avenants aux marchés Billange et Fernandez pour la rénovation du foyer et de la bibliothèque**

Société Billange : remplacement de la verrière prévue initialement par une charpente en fermettes et couvertures en tuiles, ouverture de fenêtres, etc, pour un montant de 8 017,06 € TTC (moins-values déduites) et reprise des murs porteurs et création d'une poutre béton armé pour un montant de 11 521,50 € TTC.

- Société Fernandez : châssis coulissant 2 vantaux pour ouvertures sur la façade : 3 508,80 € TTC.

UNANIMITÉ

- **13/2020 : Equipement mobilier de la future bibliothèque**

Le maire propose au conseil d'accepter le devis de l'entreprise Perrier de Dions pour la création et l'installation de caissons en épicea de H200, P30 et d'un linéaire de 11 mètres, pour un coût de 10 556,40 € TTC.

UNANIMITÉ

INFORMATIONS DIVERSES :

- **Lettre au Préfet :** pas de réponse.
- **Association Cabane de l'Ours :** Le tribunal (10 février 2020) a décidé qu'il n'y avait pas lieu à contester les décisions du conseil municipal.
- **Elections municipales des 15 et 22 mars prochains :** les élections se dérouleront à l'école, laquelle devra être aménagée avant chaque vote et désinfectée à l'issue. Un tableau des présidents, secrétaires et assesseurs nécessaires au bon déroulement des scrutins sera envoyé aux membres du conseil.

Clôture de la séance : 19 heures 30 min

Le Maire,
Jean VERDALLE

Le secrétaire de séance,
Jacky SERODY